

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)**Membres absents** : Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. DUGOURD**OBJET  
DE LA DELIBERATION****Travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie - Années 2011 à 2014 - Mise en appel d'offres - Lancement de la consultation - Signature des marchés**

Monsieur Gervais, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les marchés relatifs aux travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie passés en 2008 arrivent à leur terme le 31 décembre 2010 après deux reconductions successives. Il est donc nécessaire de lancer un nouvel appel d'offres ouvert.

Conformément à l'article 77 du code des marchés publics, il est proposé de conclure un marché à bons de commande "multi-attributaires", valable pour l'année 2011 et renouvelable trois fois par reconduction expresse, étant précisé que trois titulaires seraient retenus.

Les marchés ainsi conclus permettraient de réaliser la majeure partie des interventions concernant la voirie notamment les renouvellements de couches de roulement, les réfections consécutives aux travaux des concessionnaires, les revêtements de trottoirs ou d'entrées charretières et les aménagements de sécurité.

Le montant global prévisionnel des travaux pour une année est estimé à 2 000 000 € TTC ; il est susceptible d'évoluer en fonction du montant des fonds de concours qui seront apportés par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise pour la réalisation d'aménagements destinés aux cycles et aux transports urbains.

Parallèlement, des opérations d'aménagement voire de gros entretien de la voirie pourront faire l'objet de consultations spécifiques.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - m'autoriser à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie, pour la période 2011-2014, dans les conditions proposées ;

2 - m'autoriser à signer les marchés et tout acte à intervenir pour leur exécution ;

3 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics ;

4 - dire que les travaux et fournitures seront financés sur les crédits à inscrire aux budgets 2011 à 2014.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 2 JUIL. 2010



PUBLIÉ LE 6/07/2010